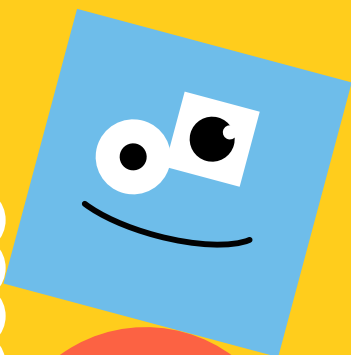
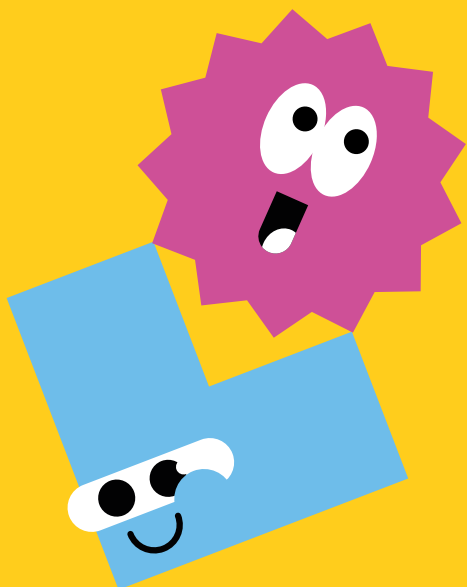


**Guide pratique à destination  
des futurs parents  
et des parents d'enfants  
de moins de 3 ans**

# **Petite enfance Grand avenir**





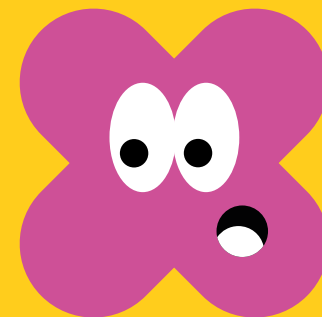
## Bienvenue dans votre nouvelle aventure !

Vous attendez un enfant ou vous êtes parent d'un jeune enfant ? L'arrivée d'un enfant est un moment unique, jalonné de grandes joies et de multiples questions. La Ville de Metz vous accompagne à chaque étape de cette nouvelle vie, et se mobilise au quotidien afin de vous proposer une offre d'accueil et de services diversifiée, bienveillante et adaptée à vos réalités professionnelles et personnelles.

À travers ce guide, découvrez toutes les structures, les dispositifs d'éveil, les démarches d'inscription et les solutions d'accompagnement conçues pour les tout-petits messins de moins de 3 ans. Notre ambition est d'offrir à chaque enfant un cadre d'épanouissement sécurisé et stimulant, et à chaque parent un soutien de proximité, fiable et transparent.

### Dans cette brochure, découvrez :

- les lieux d'écoute et d'accompagnement des parents ;
- les services municipaux dédiés à la petite enfance ;
- les solutions d'accueil de votre enfant ;
- les démarches à effectuer ;
- les contacts utiles.



# Sommaire

|                                                           |           |
|-----------------------------------------------------------|-----------|
| <b>Devenir parent à Metz</b>                              | <b>5</b>  |
| La Maison des bébés                                       | 5         |
| Les ludothèques : jouer, découvrir et grandir             | 9         |
| <b>Trouver le mode d'accueil adapté à votre enfant</b>    | <b>10</b> |
| Le Relais Petite Enfance : votre interlocuteur privilégié | 10        |
| Les modes d'accueil collectifs                            | 12        |
| Les différents gestionnaires présents à Metz              | 12        |
| Les types d'accueil proposés                              | 13        |
| Les modes d'accueils individuels                          | 14        |
| Les assistants maternels indépendants                     | 14        |
| Les assistants maternels municipaux                       | 15        |
| Les Maisons d'Assistants Maternels (MAM)                  | 15        |
| La garde à domicile et garde partagée                     | 15        |
| <b>Les démarches pour faire garder votre enfant</b>       | <b>16</b> |
| Pour une inscription en crèche                            | 16        |
| Pour un accueil chez un assistant maternel                | 17        |
| <b>Calendrier pratique</b>                                | <b>18</b> |

Grandir à Metz, c'est bénéficier d'un accompagnement de proximité pour votre famille.

# Devenir parent à Metz

La Ville de Metz vous accompagne dès la grossesse. En effet, l'arrivée d'un enfant, surtout lorsqu'il est le premier, soulève souvent de nombreuses questions :

- Comment préparer la naissance ?
- Quels sont les modes de garde ?
- Où trouver des professionnels pour être conseillé ?
- Comment rencontrer d'autres parents ?

## La Maison des bébés

Pour répondre à ces interrogations, la Ville de Metz a créé la Maison des bébés, **un lieu entièrement consacré aux futurs parents et aux familles ayant un enfant de moins de trois ans.**

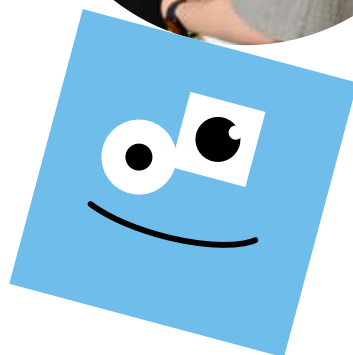
Accessible gratuitement, ce lieu accueille les familles sans condition et propose un accompagnement bienveillant, assuré par des professionnels de la petite enfance.

**Vous pouvez y consulter des ressources documentaires, obtenir des informations sur les services de la petite enfance ou simplement faire une pause dans un espace convivial pensé pour répondre à vos attentes.**



**À la Maison des bébés,  
vous pourrez également participer  
à différentes activités :**

ateliers autour de la grossesse ;  
préparation à la parentalité ;  
alimentation du jeune enfant ;  
sommeil ;  
allaitement ;  
conférences ;  
groupes d'échanges entre parents ;  
activités d'éveil artistique et culturel ;  
rencontres avec différents professionnels.



La Maison des bébés constitue, de plus,  
un espace accueillant, où les familles peuvent  
partager leurs expériences. **La Maison des  
bébés accompagne les parents tout au long  
des 1 000 premiers jours**, période reconnue  
comme essentielle au développement de l'enfant.

**- La Maison des bébés**  
6 rue du Haut de Sainte-Croix  
57000 Metz  
03 87 68 25 65



Et lorsque votre enfant grandit, l'accompagnement  
se poursuit au sein de la Maison des Parents  
de l'École des Parents, ainsi qu'à travers  
des actions des référents famille de votre  
centre social de proximité.

**- Les centres socio-culturels  
et les MJC à Metz**



**Apprenez  
à parler  
nouveau-né**

**Maison  
des bébés**

**LA MAISON  
DES 1000  
PREMIERS JOURS**

**Lieu de ressources  
et d'échanges**

**Futurs parents &  
Parents d'enfants - 3 ans**

Maison des bébés

6 rue du Haut de  
Sainte-Croix

Gratuit



metz.fr

**Passez  
du temps avec  
vos merveilles**

# Pass'éveil

**L'ABONNEMENT  
PREMIERS LOISIRS  
DES LUDOTHÈQUES  
DE LA VILLE DE METZ**

**Activités**

**Espaces de jeu**

**Prêts de jeux  
et jouets**

**L'île aux Trésors**  
22 A rue du Wad-Billy

**Le Tremplin**  
10 rue du Bon Pasteur

**Le Château**  
74 avenue de Thionville



## Les ludothèques : jouer, découvrir et grandir

**Parce qu'il n'existe pas une seule façon d'être parent, la Ville de Metz favorise des espaces d'écoute, de dialogue et d'échange accessibles à tous.**

Le jeu occupe une place essentielle dans le développement du jeune enfant. C'est pourquoi la Ville de Metz met à la disposition des familles plusieurs **ludothèques municipales, véritables espaces de découverte, d'éveil et de partage.**

Les ludothèques accueillent les enfants accompagnés d'un adulte dans un environnement adapté à leur âge. Elles proposent :

des espaces de jeu libre ;  
des jeux d'éveil et de motricité ;  
des jeux symboliques et de construction ;  
des animations ludiques ;  
un service de prêt de jeux et de jouets.

Ces lieux favorisent les échanges entre les familles et permettent aux enfants de développer leur curiosité, leur imagination, leur autonomie et leurs compétences sociales.

Grâce au **Pass'Éveil, un abonnement annuel**, les familles peuvent accéder aux trois ludothèques municipales selon des tarifs proportionnels aux revenus.

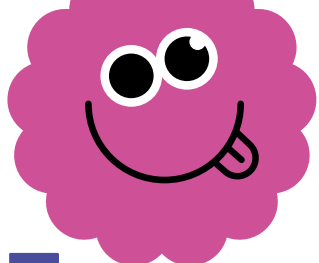


Les ludothèques sont également des lieux ressources pour les parents et les professionnels de la petite enfance, qui y trouvent **des conseils et des activités adaptées aux tout-petits.**

**Le Pass'éveil et les ludothèques de la Ville de Metz**



**- Ludothèque L'île aux Trésors**  
22 A rue du Wad Billy - 57000 Metz  
03 87 55 50 70  
**- Ludothèque Le Château**  
74 route de Thionville - 57050 Metz  
03 87 34 57 68  
**- Ludothèque Le Tremplin**  
10 rue Bon Pasteur - 57070 Metz  
03 87 55 59 58



# Trouver le mode d'accueil adapté à votre enfant

Le moment de reprendre le travail est arrivé ? Ou vous avez tout simplement besoin de temps pour vous, ou vous souhaitez que votre enfant puisse en rencontrer d'autres, dans un cadre chaleureux et sécurisé ?

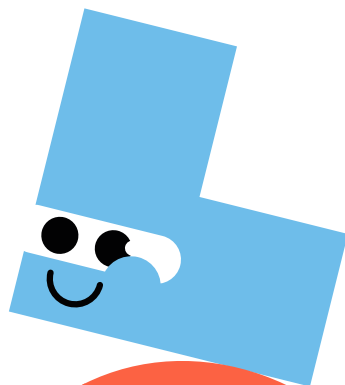
10

Chaque famille possède une organisation différente. La Ville de Metz propose plusieurs solutions afin que chacun puisse trouver le mode d'accueil le mieux adapté à sa situation.

## Le Relais Petite Enfance : votre interlocuteur privilégié

**Le Relais Petite Enfance (RPE) est un service gratuit de la Ville de Metz** qui accompagne les futurs parents, les parents d'enfants de moins de 3 ans, les assistants maternels et les salariés de la garde à domicile.

Son équipe de professionnels vous informe, vous conseille et vous accompagne **dans toutes vos démarches liées à l'accueil de votre enfant**. Le RPE centralise les demandes d'accueil en crèche et gère les pré-inscriptions au sein des 24 crèches municipales et associatives (représentant plus de 1 000 places d'accueil collectif).



Le Relais Petite Enfance peut notamment vous aider à :

- Choisir le mode d'accueil le plus adapté à votre situation ;
- Effectuer une demande d'inscription en crèche municipale ;
- Obtenir la liste des assistants maternels agréés exerçant à Metz ;
- Comprendre vos droits et obligations si vous choisissez de devenir parent-employeur
- (contrat de travail, déclarations Pajemploi, aides de la CAF) ;
- Participer à des réunions d'information sur les différents modes d'accueil.

11

Le Relais Petite Enfance organise également des permanences et des rendez-vous personnalisés afin d'accompagner chaque famille dans son projet d'accueil. **Son objectif est de proposer une solution adaptée aux besoins des familles, quels que soient leurs horaires ou leur organisation familiale.**

Le Relais Petite Enfance propose par ailleurs des événements (Café poussette, Nounou dating, Parentali'thé ou café...) permettant de faire se rencontrer parents et assistants maternels, et d'aborder les questions de parentalité en toute bienveillance.

**- Le Relais Petite Enfance**  
57 boulevard d'Alsace - 57070 Metz  
03 87 55 84 86



# Les modes d'accueil collectifs

La Ville de Metz propose un maillage complet d'établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE) répartis de manière équilibrée au sein de tous les quartiers de la ville.

## Les différents gestionnaires présents à Metz

L'offre collective messine combine structures de gestion directe communale et structures associatives conventionnées, garantissant ainsi les mêmes exigences de qualité éducative et de sécurité.

Les 14 crèches municipales sont directement gérées par la Ville de Metz.



Les établissements municipaux sont engagés dans une démarche de qualité reconnue par le label « Certi'Crèche® », garantissant notamment :

- Un accueil personnalisé ;
- Une information claire des familles ;
- Des professionnels qualifiés ;
- Des locaux adaptés ;
- Une relation de confiance avec les parents ;
- Une démarche respectueuse du développement durable.

Les équipes sont composées de professionnels qualifiés qui accompagnent quotidiennement les enfants dans leur éveil, leur autonomie et leur socialisation.

Les 12 crèches associatives partenaires sont gérées par des associations spécialisées et cofinancées par la Ville et la CAF, appliquant les mêmes tarifs réglementés.

### - Les crèches municipales et associatives à Metz



### - Les micro-crèches et crèches privées complètent l'offre globale.



## Les types d'accueil proposés

Selon les besoins des familles, outre l'accueil régulier, différents autres types d'accueil peuvent être proposés :

### Accueil occasionnel et d'urgence

Parce que la vie des parents est faite d'imprévus ou de besoins ponctuels, la Ville de Metz intègre des dispositifs d'accueil flexibles et réactifs.

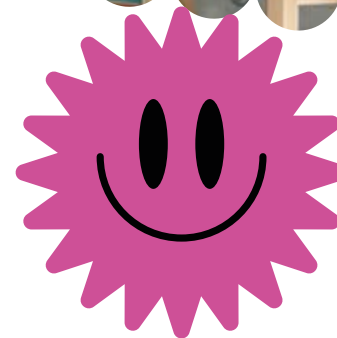
#### Accueil occasionnel

Il est destiné aux parents qui ne travaillent pas à temps plein ou qui souhaitent simplement libérer du temps pour des démarches, ou préparer progressivement leur enfant à la vie en collectivité. **Cet accueil s'effectue de manière ponctuelle**, pour quelques heures ou quelques demi-journées par semaine, sur réservation préalable auprès de la structure choisie.

#### Dispositif d'urgence

Face à une situation exceptionnelle et imprévisible (reprise d'emploi immédiate, hospitalisation d'un parent, défaillance brutale du mode de garde habituel), **la Ville de Metz dispose de berceaux d'urgence spécifiques**. Ces places permettent un accueil immédiat du tout-petit pour une durée limitée, le temps pour la famille de stabiliser la situation.

**Pour solliciter une place d'urgence, contactez immédiatement le Relais Petite Enfance ou la plateforme Allo Mairie au 0 800 891 891 (service et appel gratuits).**



### Horaires élargis dans certaines structures

Deux crèches municipales offrent des possibilités aux familles aux horaires de travail élargis :

- **La crèche Au Clair de Lune** (Quartier Stoxey / Bellecroix) : sur réservation du lundi au samedi.
- **La crèche La Grange-aux-Bois** (Quartier Grange-aux-Bois) : sur réservation du lundi au vendredi.

## Accueil d'urgence dans des situations particulières

La Ville développe également une politique d'inclusion afin de **favoriser l'accueil des enfants en situation de handicap** au sein de ses établissements.

Pour préserver la santé et le développement des enfants, les crèches sont désormais **des espaces « Zéro écran »**, et leurs abords sont **des espaces sans tabac**.

## Les modes d'accueils individuels

Si vous recherchez un rythme plus personnalisé, adapté aux besoins spécifiques de votre enfant ou à des horaires de travail atypiques, Metz offre un large réseau individuel.

**Les assistants maternels accueillent les enfants à leur domicile dans un cadre sécurisé et adapté à leur développement.** Ils sont agréés par le Conseil départemental et bénéficient d'un accompagnement professionnel assuré par le Relais Petite Enfance.

### Les assistants maternels indépendants

De nombreux assistants maternels agréés par les services de la Promotion de la Santé Maternelle et Infantile (PSMI) exercent à Metz. **Ils accueillent entre 1 et 4 enfants à leur propre domicile.** Dans ce cadre, vous êtes l'employeur direct du professionnel, vous permettant de convenir mutuellement des horaires et modalités de garde.

### Les assistants maternels municipaux

Une spécificité forte de la Ville de Metz : **l'accueil familial municipal.** Les assistants maternels sont ici recrutés, encadrés et rémunérés directement par la municipalité. Ils accueillent les enfants chez eux, mais participent régulièrement à des temps de regroupement collectif et d'éveil au sein des crèches municipales, offrant un excellent compromis entre accueil individualisé et socialisation.

### Les Maisons d'Assistants Maternels (MAM)

Dans ces structures, **plusieurs assistants maternels exercent ensemble dans un même local** spécialement aménagé pour accueillir les jeunes enfants. Cette organisation permet de conserver les avantages d'un accompagnement personnalisé.

### La garde à domicile et garde partagée

**Un professionnel intervient directement chez vous.** Cette solution peut également s'organiser en « garde partagée » : deux familles s'associent pour employer une même personne, qui garde les enfants alternativement au domicile de l'une et de l'autre, réduisant de moitié les coûts salariaux directs.



### Le conseil du Relais Petite Enfance

Le Relais Petite Enfance vous fournit **la liste complète et actualisée des assistants maternels** disponibles par quartier et vous propose **des modèles de contrats de travail** pour simplifier vos démarches de parent-employeur.

Les enfants accueillis par les assistants maternels peuvent également participer aux **animations proposées par le Relais Petite Enfance** (éveil, spectacles, médiathèque, ludothèque, sorties, etc.).

# Les démarches pour faire garder votre enfant

Afin de préparer l'accueil de votre enfant dans les meilleures conditions, il est conseillé d'anticiper vos démarches.

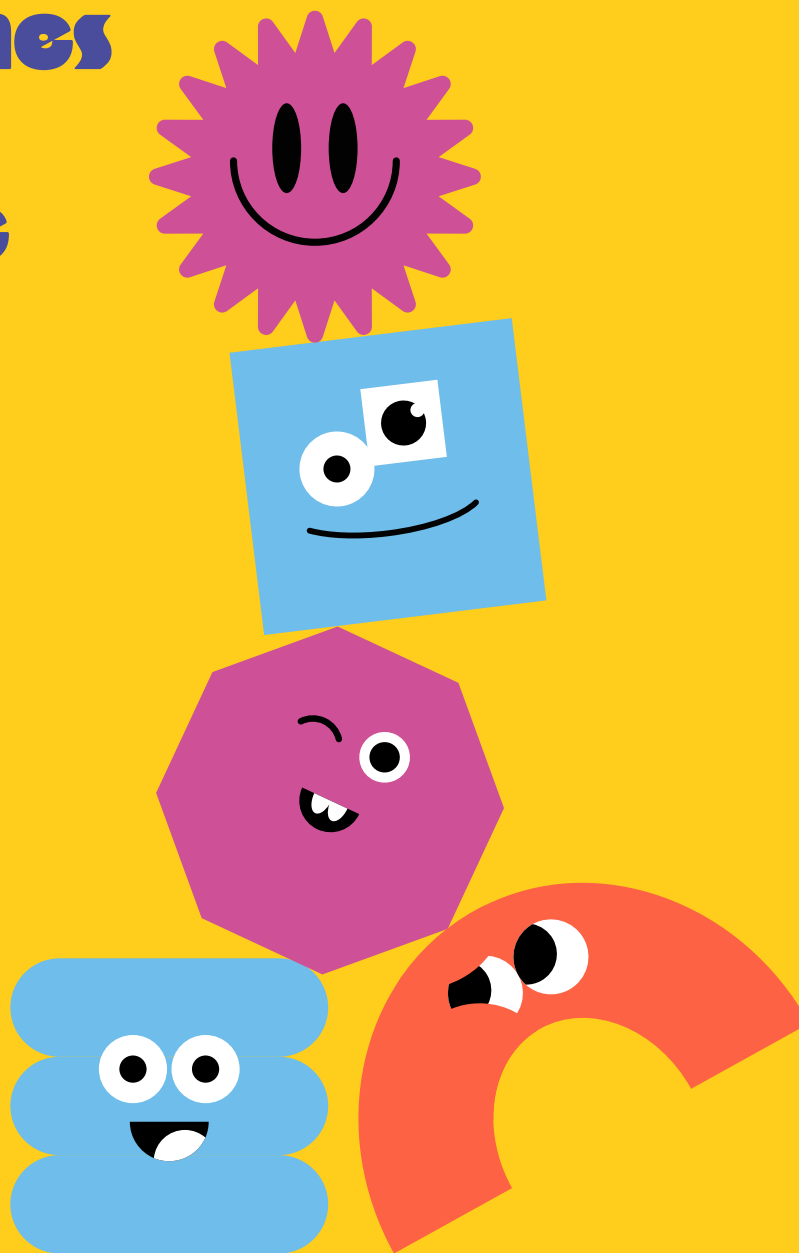
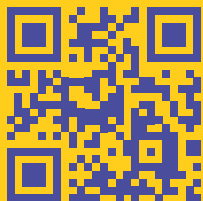
## 16 Pour une inscription en crèche

Les futurs parents ou les parents d'un jeune enfant peuvent prendre contact avec le Relais Petite Enfance afin de constituer leur dossier.

Après la naissance, il est nécessaire de transmettre l'acte de naissance de l'enfant afin de confirmer la demande.

**Le Relais Petite Enfance centralise les demandes d'inscription dans les crèches municipales et associatives,** et accompagne les familles tout au long de leurs démarches.

**Prendre rendez-vous avec le Relais Petite Enfance**



## Pour un accueil chez un assistant maternel

**Le Relais Petite Enfance vous communique la liste des assistants maternels agréés** disponibles et vous accompagne dans les formalités administratives liées à l'embauche.

**Les professionnels du Relais répondent également à vos questions concernant :**

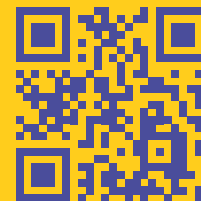
- Les différents modes d'accueil ;
- Les horaires d'accueil (classiques ou atypiques) ;
- Les possibilités d'accueil d'urgence ;
- Les solutions les mieux adaptées à votre situation familiale.

En prenant contact avec le Relais Petite Enfance dès le début de votre projet, vous bénéficiez d'un accompagnement personnalisé pour trouver une solution répondant aux besoins de votre enfant et de votre famille.

**Votre enfant a grandi et rentre à l'école maternelle ?**

Rendez-vous sur « Mon Espace Famille » pour y préinscrire votre enfant, avant de vous rendre à l'école, sur rendez-vous.

**Mon Espace Famille de la Ville de Metz**



# Calendrier pratique

**Pour ne manquer aucune étape clé et organiser au mieux la garde de votre enfant, voici le parcours type recommandé par la Direction de la Petite Enfance de la Ville de Metz.**

## Quand et comment s'inscrire pour une place en crèche ?

Pour toute demande d'accueil régulier supérieure ou égale à 20 heures par semaine, l'inscription s'effectue *via* un guichet unique auprès du Relais Petite Enfance. Il est vivement conseillé d'**initier la pré-inscription dès le 6<sup>e</sup> mois de grossesse.**

## Le calendrier des commissions d'attribution

Les places au sein des structures municipales et associatives sont attribuées lors de commissions de sélection qui se réunissent de manière périodique. Pour que votre dossier soit examiné, votre demande écrite définitive doit être validée **au plus tard 15 jours avant la date de la commission.**

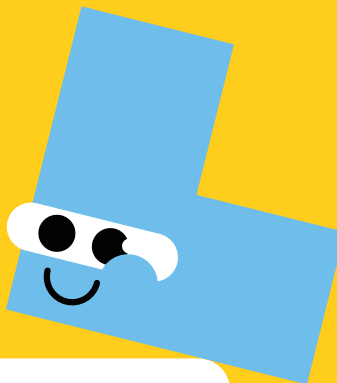
## Nous rejoindre

**- Allo Mairie : 0 800 891 891.**

C'est le guichet d'orientation gratuit pour prendre rendez-vous avec le Relais Petite Enfance.

## - Rendez-vous en ligne

Disponible directement sur la plateforme de services de metz.fr pour réserver votre entretien téléphonique ou physique avec un conseiller Petite Enfance de la Ville de Metz.



## Pour en savoir plus

Toutes les informations relatives à la petite enfance, aux démarches d'inscription, aux établissements municipaux, aux programmes d'activités et aux actualités sont disponibles sur [metz.fr](http://metz.fr), le site officiel de la Ville de Metz.



## Notes

[illegible]

**La Ville de Metz est à vos côtés  
pour accompagner chaque famille,  
dès la grossesse et tout au long  
des trois premières années de l'enfant.**



metz.fr



Allo Mairie

0 800 891 891

Service & appel  
gratuits

